

En France, le gouvernement a autorisé la vente de certains médicaments en accès libre dans les pharmacies. Les pouvoirs publics communiquent auprès des consommateurs pour vanter l'automédication (lire dans ce numéro p. 653-654).

D'autres acteurs proposent de « *libérer la croissance* » et de permettre « *enfin* » à la population d'acheter ses médicaments au supermarché, gage annoncé de vie moins chère et de modernité.

En France et en Europe, d'autres acteurs encore proposent de « *libérer les capi-*

ralisme économique ne fait pas bon ménage avec la santé publique dès qu'on dépasse certaines limites. Limites à défendre coûte que coûte.

Il était temps de cette prise de conscience. *Prescrire* avait l'impression parfois de ne pas être assez suivi en dénonçant tel ou tel projet, ou pratique, du gouvernement, des agences publiques ou de la Commission européenne, trop favorables aux intérêts particuliers d'acteurs économiques influents, notamment les firmes pharmaceutiques. Le développement de

É D I T O R I A L

Valeurs

taux » et de permettre à de nouveaux entrants d'investir le domaine de la santé, depuis les chaînes de pharmacies jusqu'aux laboratoires d'analyse médicale, en passant par les cabinets médicaux. Au nom de quoi, disent-ils, restreindre la « *liberté d'investir* » ?

En France, ces mesures, propositions, annonces et rumeurs semblent trouver une oreille attentive chez des décideurs politiques. Elles rappellent aux soignants, notamment aux médecins et aux pharmaciens, que leur avenir n'est pas assuré, y compris sur le plan financier, avec des conséquences en matière d'indépendance professionnelle. Les soignants pourraient bien avoir à rendre des comptes à de nouveaux "patrons", dont la principale motivation n'est pas l'élévation du niveau de santé de la population. Et nombre de soignants constatent aujourd'hui que le libé-

l'accès libre aux médicaments en officine répond à une demande récurrente de firmes, qui veulent "libérer" leur croissance, et des pouvoirs publics, qui veulent "libérer" le marché pharmaceutique non pris en charge par la collectivité. Il ne s'agit que d'une étape dans un long processus de libéralisation et de marchandisation de la santé.

Les soignants vont devoir défendre des valeurs différentes de la "liberté du commerce" ou de la "croissance économique". Ils vont devoir défendre par exemple l'"intérêt des patients", la "solidarité", la "santé publique" et l'"indépendance" professionnelle.

Une partie importante de la société est elle-même très attachée à ces valeurs.

Osons les défendre, ensemble.

Prescrire